

communiqué de presse

NOUVELLE DIMINUTION DES LOGEMENTS VACANTS

Selon les résultats de l'enquête annuelle effectuée par le service cantonal de statistique, le nombre des logements inoccupés, recensés dans les immeubles et villas du canton de Genève, est passé de 1280 au 1er décembre 1980 à 1082 au 1er décembre 1981, soit une diminution de 15,5 %. On entend par "inoccupés" l'ensemble des logements vides, vacants meublés et vacants non meublés dont sont présentés ci-après les définitions et les principaux résultats.

L'ensemble des logements vacants (meublés et non meublés) a donc à nouveau régressé et, compte tenu d'une augmentation nette de 1291 logements du parc existant, le taux de vacance est de 0,11 % cette année, contre 0,23 % un an plus tôt. C'est le taux le plus faible jamais enregistré depuis 1972.

LOGEMENTS VIDES

Il s'agit de logements destinés essentiellement à la démolition ou à la transformation et qui ne sont plus reloués. Ils n'apparaissent donc pas, en tant que tels, sur le marché du logement et ne sont pas compris dans l'élaboration du taux de vacance. En 1981, on en comptabilise 900, représentant 83,2 % des logements inoccupés, soit une augmentation de 2,3 % par rapport à l'année précédente (880). Ce phénomène se remarque principalement en ville de Genève, qui en totalise 746, soit 82,9 %.

Ce sont surtout les petits et moyens appartements (26,6 % de 2 pièces, 33,3 % de 3 pièces et 19,4 % de 4 pièces) qui apparaissent le plus fréquemment dans cette catégorie.

LOGEMENTS VACANTS MEUBLES

Ils regroupent, outre les logements meublés, les immeubles ou parties d'immeubles destinés à la location de petits appartements connus généralement sous l'appellation "résidences meublées". Lors de cette enquête, le nombre des meublés s'élevait à 29, représentant 2,7 % des logements inoccupés, soit une diminution de 74,8 % par rapport à la situation au 1er décembre 1980 (115).

LOGEMENTS VACANTS NON MEUBLES

Le nombre des logements vacants non meublés a diminué de 46,3 % par rapport à 1980, passant de 285 à 153. Seule cette dernière catégorie, représentant 14,1 % des logements inoccupés, est recensée par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT); c'est pourquoi le service cantonal de statistique a décidé d'étendre cette enquête non seulement aux logements vides et meublés, mais encore aux locaux commerciaux vacants, dont les résultats vont paraître prochainement, afin d'avoir une appréhension plus globale et complète du problème.

Cet excédent se structure de la manière suivante : 44 villas, à vendre ou à louer, soit 28,8 %, 25 appartements à vendre, soit 16,3 % et 84 appartements à louer, soit 54,9 %. En détaillant ce dernier chiffre, on s'aperçoit qu'il est formé de 23 petits appartements (studios, deux pièces), soit 27,4 % de l'ensemble des logements vacants non meublés, 56 appartements de 3 à 6 pièces, soit 66,7 % et 5 appartements de 7 pièces et plus, soit 5,9 %. Cette baisse généralisée des logements vacants est caractérisée surtout par celle des studios et 2 pièces, qui passent de 100 en 1980 à 23 cette année, représentant une diminution de 77 %.

La publication de cette enquête, comprenant tableaux statistiques et graphiques, intitulée "les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève", paraîtra dans la collection "Aspects statistiques", dans le courant du mois de février, et sera en vente au service cantonal de statistique.

